

**SYNDICAT MIXTE
POUR LE TRAITEMENT DES ORDURES MENAGERES
ET AUTRES DECHETS**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU COMITE SYNDICAL**

N° 7

**RENOUVELLEMENT DE LA CONVENTION DE TRAITEMENT DES DECHETS ULTIMES
EMMAUS**

L'an deux mille vingt-quatre le 06 Février à 16 Heures, les membres du Comité Syndical régulièrement convoqués se sont réunis.

Grand Montauban Communauté d'Agglomération :

Délégués présents :

Mme BAREGES Brigitte, Mme BERLY Marie-Claude, Mr WEILL Michel, Mr GABACH Alain, Mme DETAILLEUR Marie-Agnès, Mr FOISSAC Jean-Pierre, Mr ALBERT Mathieu, Mr VIGOUROUX Claude, Mme BON Nadine, MR IBRES Jean-Louis, Mr CORNILLE Michel, Mme CASTILLO Aline, Mme CHEKLIT Nadia.

Communauté de Communes Terres des Confluences :

Délégués présents

Mr LANNES Serge, Mr PREVEDELLO Xavier, MR GARGUY Bernard, Mr JAMAIN Thierry, Mme FEAU Annie, Mr DUPUY Guy, Mr BOUCHE, Mr BRIOIS Dominique.

Procurations: Mr LOPEZ Romain à Mr BRIOIS, Mr SAMAIN Hugues à Mme FEAU Annie.

***Madame BAREGES Brigitte, en sa qualité de Présidente, donne lecture du rapport
suivant :***

La communauté d'Emmaüs fait travailler 70 personnes en autogestion financière, grâce à l'activité de ramassage, tri et revalorisation des déchets récupérés chez les particuliers.

Le ramassage est effectué sur l'ensemble du département sur appel des particuliers. Emmaüs intervient sur toutes les communes des membres du SIRTOMAD.

Cette activité d'Emmaüs génère des déchets non valorisables qui doivent être traités conformément à la réglementation en vigueur. Le SIRTOMAD a passé une convention avec Emmaüs pour l'autoriser à amener une partie de ces déchets ultimes directement au Centre de Stockage des Déchets Ultimes de la DRIMM à Montech. Le SIRTOMAD prend en charge les coûts de traitement dans le cadre de son marché d'enfouissement des ordures ménagères résiduelles avec la DRIMM. En contrepartie, la communauté d'Emmaüs s'engage à venir enlever les encombrants chez les particuliers habitant sur tout le territoire du SIRTOMAD sur simple appel.

Cette convention a été reconduite annuellement.

Les quantités collectées par Emmaus sont les suivantes :

Catégorie	2021	2022	2023
Apports Volontaires La Ville Dieu du Temple, Castelsarrasin, Montauban Albasud	1 310,37 t	1 749,67 t	1 312,75 t
Collecte sur les communes du SIRTOMAD	567,84 t	437,04 t	418,48 t
	1 878,21 t	2 186,71 t	1 731,23 t

Le document annexé présente le bilan des collectes par communes.

En 2023, le SIRTOMAD a pris en charge 134 tonnes de déchets ultimes apportés par EMMAUS, contre 206 tonnes en 2022.

Il est donc proposé de reconduire la précédente convention dans les mêmes conditions pour une quantité maximum de 200 t annuelles (coût estimé à 25 000 € TTC).

La convention sera établie pour l'année 2024 et un nouveau bilan sera réalisé fin 2024

Au vu de ces éléments, je vous propose donc :

- de dire que les crédits correspondants seront prévus au budget 2024 du SIRTOMAD
- d'autoriser Madame la Présidente à signer cette convention.

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

**P/EXTRAIT CERTIFIE CONFORME
MONTAUBAN, LE 06 FEVRIER 2024**

**LA PRESIDENTE,
B. BAREGES**

**La secrétaire de séance,
Mme BON Nadine**

La Présidente certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que celui-ci peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de TOULOUSE dans un délai de deux mois à compter : **15 FEV. 2024**
De sa notification : **15 FEV. 2024**
De sa transmission en Préfecture le :

Bilan des collectes par commune

Communauté de communes	Villes	2022		2023	
		Nombre d'enlèvement	Tonnes	Nombre d'enlèvement	Tonnes
Grand Montauban	Albefeuille Lagarde	23	9,16	14	1,82
Grand Montauban	Bressols	57	8,65	53	8,56
Grand Montauban	Corbarieu	36	8,97	39	11,92
Grand Montauban	Escatalens	11	3,82	13	1,54
Grand Montauban	Lacourt saint pierre	18	7,13	15	2,91
Grand Montauban	Lamothe Capdeville	16	2,63	9	1,63
Grand Montauban	Montauban	1231	196,54	1177	172,53
Grand Montauban	Montbeton	60	10,55	34	5,11
Grand Montauban	Reyniès	6	1,01	0	0,00
Grand Montauban	Saint Nauphary	37	7,61	17	3,00
Grand Montauban	Villemade	10	1,08	10	1,75
Terres des Confluences	Angeville	3	0,65	7	2,10
Terres des Confluences	Boudou	5	1,18	6	0,77
Terres des Confluences	Castelferrus	13	2,57	11	1,25
Terres des Confluences	Castelmayran	11	1,75	9	3,01
Terres des Confluences	Castelsarrasin	406	62,99	519	81,19
Terres des Confluences	Caumont	7	1,63	4	0,83
Terres des Confluences	Cordes Tolosanes	4	1,83	2	0,38
Terres des Confluences	Coutures	0	0,00	0	0,00
Terres des Confluences	Duffort Lacapelette	10	3,27	5	0,82
Terres des Confluences	Fajolles	0	0,00	1	0,08
Terres des Confluences	Garganvillar	7	0,75	15	5,98
Terres des Confluences	La ville dieu du temple	93	17,80	147	27,53
Terres des Confluences	Labourgade	3	2,02	1	0,43
Terres des Confluences	Lafitte	10	4,06	12	2,08
Terres des Confluences	Lizac	5	0,64	4	0,66
Terres des Confluences	Moissac	338	65,49	365	60,13
Terres des Confluences	Montain	4	0,19	2	0,47
Terres des Confluences	Montesquieu	11	2,38	10	0,98
Terres des Confluences	Saint Aignan	14	3,74	8	1,24
Terres des Confluences	Saint Arroumex	1	0,19	0	0,00
Terres des Confluences	Saint Nicolas de la Grave	17	2,43	58	11,14
Terres des Confluences	Saint Porquier	30	4,33	31	6,65
Total		2497	437.04	2598	418.49